



1/ Action culturelle

Le réseau des bibliothèques a proposé **plus de 49 actions culturelles** en 2022 (spectacles, ateliers, expositions...), en plus des accueils scolaires et des séances de contes/bébés lectures. *[36 de ces événements ont été organisés à la vendéthèque dont la plupart par les agents du Département, tous les autres par les bénévoles de nos bibliothèques et par les agents de la Communauté de communes.]*. Ces événements culturels ont rassemblé environ **1 230 participants** sur l'année.



2/ Quelques autres données importantes de 2022

L'activité poursuit nettement sa hausse depuis 2021, après la pandémie de Covid et les fermetures des bibliothèques en 2020.

157 bénévoles équivalent à plus de 3 équivalents temps plein

19 325 passages dans nos bibliothèques (soit plus que la population de la CC)

43 785 documents prêtés soit presque 78% de nos collections VS 32 338 documents en 2021

56 353 documents disponibles dont **23 282** prêtés par le Département

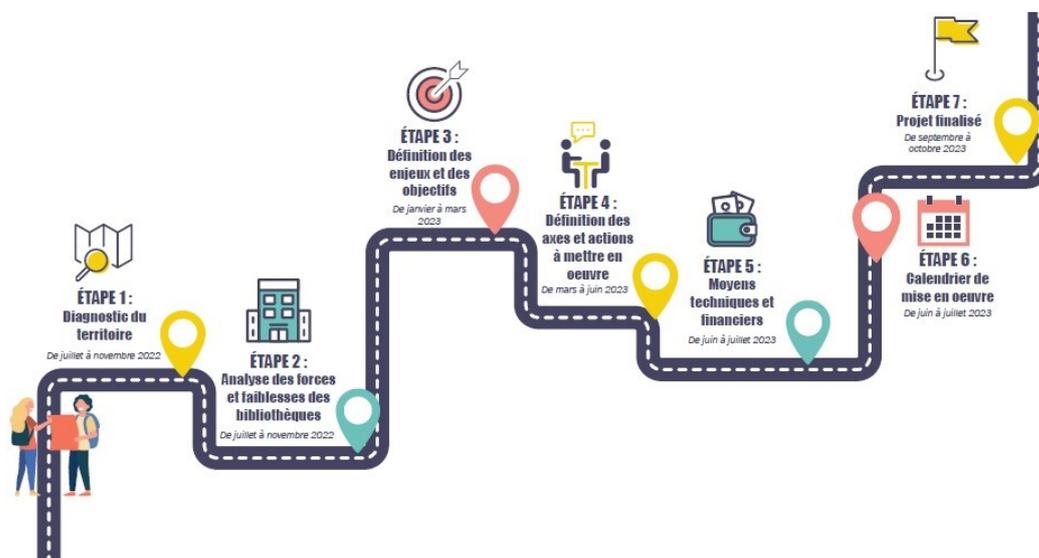
2 262 usagers actifs (prêt, réservation) VS 1 949 en 2021

10 044 connexions à son compte personnel sur le portail des bibliothèques

8 749 documents réservés, dont **1 255** par les usagers sur le site internet VS 5 747 documents en 2021

3/ SIDLP : Rédaction de notre Schéma Intercommunal de Développement de la Lecture Publique

En cette année où la lecture a été déclarée Grande cause nationale, la Communauté de communes a engagé, pour le réseau intercommunal des bibliothèques Arantelle, l'écriture d'un projet concerté sur le réseau de lecture publique.



Ce projet, concerté et validé par la collectivité, servira de socle à l'élaboration par la suite d'une politique documentaire cohérente. Ce projet prend la forme d'un **Schéma Intercommunal de**

Développement de la Lecture Publique (SIDLP), structuré selon la démarche préconisée par le Ministère de la Culture.

Les différents acteurs de la rédaction de ce « SIDLP » sont accompagnés par Françoise Hecquard. Depuis 2012, en tant que consultante et coach, elle accompagne des collectivités et des bibliothèques de lecture publique dans la mise en œuvre de démarche de changement et l'élaboration de projets d'établissement, notamment en réseau. Elle a dirigé en 2014 l'ouvrage *Manager une équipe en bibliothèque*, aux éditions du Cercle de la librairie.

La première phase de ce projet a consisté en une journée de séminaire collectif le 11 juillet 2022, qui a rassemblé 70 acteurs de la Lecture publique sur le territoire :

La Châtaigneraie

Les bénévoles du réseau des bibliothèques font le point



La rencontre des bibliothécaires bénévoles du réseau Arentelle s'est achevée avec le spectacle de l'humoriste Titus intitulé « Les dangers de la lecture ».

PHOTO : OUISS FRANCE



Avec le Covid, les bénévoles du réseau Arentelle des bibliothèques du Pays de La Châtaigneraie n'avaient pas pu se retrouver depuis 2019. C'est « avec plaisir » que Louis-Marie Briffaud, vice-président de la communauté de communes, chargé de la culture, les a accueillis, lundi, salle des Silènes.

Il les a félicités pour « leur mobilisation », même si « la lecture publique change de nature » et il les a assurés « du soutien de l'intercommunalité dans leur action ».

150 bénévoles animent les 16 bibliothèques du réseau, sous la houlette de Charlotte Boutevillain et d'Aude Vallé. Quelque 70 d'entre eux étaient

présents. Après un rapide bilan des trois années qui viennent de s'écouler, la matinée a été consacrée à une conférence sur la lecture publique en réseau, suivie d'un temps d'échanges.

L'après-midi, Françoise Hecquard, Françoise Minetti et Gilles Moreau, consultants formateurs, ont animé des tables rondes sur les enjeux culturels du réseau des bibliothèques du territoire. Ils vont lancer une étude concernant la fréquentation, les habitudes des lecteurs, les forces et faiblesses du réseau, afin d'élaborer un projet culturel, scientifique, éducatif et social qui sera finalisé en octobre 2023.







Depuis, un comité technique se réunit régulièrement afin d'établir en concertation, **les enjeux et les objectifs du réseau de lecture publique « Arantelle »**. Un comité de pilotage composé de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Département, et du Président de la Communauté de communes et son vice-président en charge du Pôle Qualité de vie, valide les orientations du comité technique à chaque étape.



Membres du comité technique, réunis le mardi 10 janvier 2023